



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DES HAUTES-PYRENEES

20 boulevard du 8 mai 1945 – BP 30643 – 65 006 TARBES CEDEX

## OFFRE D'EMPLOI - CDD Agent Technique (H/F)

La Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Hautes-Pyrénées (FDAAPPMA 65), structure associative départementale, est chargée de coordonner les actions de 18 associations (AAPPMA). Ayant le caractère d'utilité publique et agréée au titre de la protection de l'environnement, la FDAAPPMA 65 a pour mission l'encadrement et le développement de la pêche de loisirs, l'éducation à l'environnement, ainsi que la préservation et la restauration des milieux aquatiques du département.

Dans ce but, la FDAAPPMA des Hautes-Pyrénées recrute un(e) agent technique (H/F).

### Missions

Placé(e) sous la responsabilité du Directeur de la Fédération et du Responsable du Pôle Technique et Développement, l'agent technique aura pour mission de :

- Participer aux missions techniques de la Fédération (pêches électriques de sauvetage, d'inventaire ou de suivi, acquisition de données...)

### Profil du candidat

#### Formations :

- ✓ Permis B obligatoire
- ✓ Titulaire d'une formation dans le domaine de l'Ecologie des Milieux Aquatiques ou équivalente serait un plus
- ✓ Formation BE Manœuvre Electricité serait un plus

#### Compétences et Aptitudes personnelles :

- ✓ Aptitudes au travail de terrain, bonne condition physique
- ✓ Connaissances des milieux aquatiques et de la faune piscicole
- ✓ Aisance relationnelle et sens du travail en équipe

### Descriptif du poste

- ✓ Contrat de travail à durée déterminée pour surcroît d'activité (avec période d'essai de 8 jours)
- ✓ Temps de travail hebdomadaire : temps complet
- ✓ Durée du contrat : du Lundi 30 Août 2021 au Vendredi 29 Octobre 2021

☎ 05 62 34 00 36 - Fax 05 62 51 97 63 ✉ [contact@peche65.fr](mailto:contact@peche65.fr)

Etablissement d'utilité publique – Loi du 12 juillet 1941 – Art.3 – Agrément préfectoral au titre de la Protection de la Nature – Loi du 10 juillet 1976

N° de Siret : 77716915200041

Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne

IBAN : FR76 1690 6020 2322 5563 0104 246 BIC : AGRIFRPP869

- ✓ **Rémunération et Positionnement : Niveau II – Echelon 1** selon la Convention Collective des Structures Associatives de la Pêche de Loisir et de la Protection du Milieu Aquatique (IDCC 3203).
- ✓ **Prise de fonction : Le Lundi 30 Août 2021**



## **Dossier de candidature**

---

Curriculum vitae et lettre de motivation à adresser par courrier électronique avant le **30/07/2021**  
à

**Monsieur le Président**  
**Fédération Départementale Des Associations Agréées pour la Pêche**  
**et la Protection du Milieu Aquatique des Hautes-Pyrénées**  
**20 Boulevard du 8 mai 1945**  
**BP 30643 - 65006 TARBES CEDEX**

**Email : [contact@peche65.fr](mailto:contact@peche65.fr)**

 05 62 34 00 36 - Fax 05 62 51 97 63  [contact@peche65.fr](mailto:contact@peche65.fr)

Etablissement d'utilité publique – Loi du 12 juillet 1941 – Art.3 – Agrément préfectoral au titre de la Protection de la Nature – Loi du 10 juillet 1976

N° de Siret : 77716915200041

Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne

IBAN : FR76 1690 6020 2322 5563 0104 246 BIC : AGRIFRPP869